

# The revival of Tunisian post revolution independent cinema: "Dachra" by the filmmaker Abdelhamid Bouchnak

Le renouveau du cinéma indépendant Tunisien  
"Dachra" du réalisateur Abdelhamid Bouchnak

Maroua Médini

L'Ecole supérieure de l'Audiovisuel et du Cinéma de Gammarth (ESAC), Tunisie

## Abstract

*Tunisian cinema has always been talked about.*

*It has always distinguished himself by his desire to dust, titillate and even shake codes and preconceived ideas.*

*However, Tunisian filmmakers often face difficulties in obtaining financial aid. The rising costs of film production and the low depreciation capacity of the national market are another difficulty to overcome contributing largely to the scarcity of Tunisian movies.*

*The country's extensive structural changes since the revolution have contributed to the increase of the financial uncertainty in the various fields of activity and the field of film production is no exception. Nevertheless, more and more young Tunisian talents (the case of Abdelhamid Bouchnak is privileged within this article) militate to overcome stagnation and inaction, notably through the introduction of new financing methods and new ways of managing the creative process.*

*A question is then legitimate: How Tunisia or more particularly Tunisian cinema (through these different actors and more precisely through this young generation) can accompany the global trend to allow the seeds of a revival to emerge and hatch?*

**Keywords:** Tunisian independent cinema, revival, Dachra, new financing methods, young generation.

## Introduction

Le cinéma - vecteur d'émotion- est d'abord une création artistique qui traduit l'imaginaire de son créateur. Un film sollicite et interpelle le spectateur. Il lui communique des idées afin de le motiver, de l'attirer ou de l'émouvoir.

Mais le cinéma est aussi une industrie : une industrie aux prérogatives complexes, aux codifications variées et aux exigences en termes de coûts et de rentabilité élevées.

Le cinéma tunisien, quant à lui, a toujours fait parler de lui.

Il s'est toujours démarqué par sa volonté de dépoussiérer, titiller, voire bousculer les codes et les idées reçues.

« Pourtant, lorsqu'on s'intéresse au cinéma tunisien- dont les racines remontent loin dans le temps (le Festival de Carthage ayant vu le jour bien avant les Festivals du Film de Tokyo, de Moscou ou d'Iran)-, et malgré son succès culturel et artistique incontesté dans plusieurs festivals internationaux, la rentabilité financière n'est cependant pas toujours au rendez-vous»<sup>1</sup>.

Pourtant, les industries créatives et culturelles dont fait partie le cinéma représentent un véritable atout et levier stratégique et compétitif de croissance déjà exploité par plusieurs pays.

En Iran, à titre d'exemple, le cinéma figure depuis plusieurs années dans la liste des produits hautement stratégiques et destinés à l'exportation<sup>2</sup>. Au Maroc, outre la favorisation sensible de la création d'emploi, le tournage des films étrangers peut rapporter<sup>3</sup>, à peu près la moitié de ce que rapporte toute l'industrie du tourisme tunisien au cours de la même année. Aux Etats-Unis, l'industrie cinématographique est la première industrie exportatrice et elle a créé plus d'emplois que dans les secteurs hôtelier, automobile et pharmaceutique réunis<sup>4</sup>.

Les cinéastes tunisiens sont, de leur côté, souvent confrontés aux difficultés relatives à l'obtention des aides financières. L'élévation des coûts de la production cinématographique et la faible capacité d'amortissement du marché national constituent une difficulté de plus à franchir contribuant largement à la rareté des longs-métrages tunisiens.

Les profonds remaniements connus par le pays depuis la révolution ont contribué à l'accroissement de l'incertitude financière des différents domaines d'activité et le domaine de la production cinématographique ne fait pas exception.

Néanmoins, de plus en plus de jeunes talents tunisiens (le cas d'Abdelhamid Bouchnak est privilégié au sein de cet article) militent pour contourner la stagnation et l'immobilisme à travers notamment l'instauration de nouveaux modes de financement et de nouvelles manières de gérer le processus créatif.

Une question est alors légitime : Comment la Tunisie ou plus particulièrement le cinéma tunisien- à travers ces différents acteurs et plus précisément à travers cette jeune génération peut-il accompagner la tendance mondiale afin de permettre aux graines d'un renouveau d'émerger et d'éclore ? Et quels sont alors les différents mécanismes et rouages financiers qui sous-tendent l'industrie cinématographique dans le contexte tunisien ?

## 1. Considérations contextuelles : le cas de l'industrie cinématographique tunisienne post-révolution

Le cinéma tunisien est, de son côté, tributaire d'un mécanisme de subventions attribuées par le ministère de la Culture.

En effet, créée par le décret n°2001-717 du 19 mars 2001, la Commission d'encouragement à la production cinématographique promeut la créativité

artistique dans le milieu du cinéma par un mécanisme de subventions<sup>5</sup>.

Ainsi, il est important de comprendre que le cinéma tunisien a depuis bien longtemps, et plus précisément depuis les années 1960, bénéficié d'une manière ou d'une autre du soutien étatique (Trabelsi 2008, 5).

Il a, à ce titre, longtemps été épaulé par l'aide accordée aux productions nationales sélectionnées par la commission d'encouragement à la production cinématographique nommée et renouvelée justement par la décision du ministre chargé de la culture selon les dispositions du décret daté du 19 mars 2001 « fixant les modalités d'octroi de subventions d'encouragement à la production cinématographique » (Trabelsi 2008, 5).

Mais la fragilité financière dont souffre l'économie tunisienne dans sa globalité ces dernières années ne permet pas à l'Etat d'augmenter la part de budget alloué à la promotion cinématographique que ce soit par le biais de subventions sous forme d'aide à l'écriture, à la production, à la finition ou encore à la réécriture.

Ainsi, en 2016, seuls 20 films sur un total de 97 ont été financés pour une enveloppe globale de 3.650.000 dinars contre une cinquantaine de films subventionnés pour un budget de plus de 8.510.000 dinars en 2011<sup>6</sup>.

Afin de donner un coup de pouce supplémentaire et considérable aux œuvres filmiques tunisiennes qualifiées à juste titre de films d'auteurs et au-delà des difficultés administratives liées à l'octroi à temps de l'argent public, « la Tunisie a multiplié les accords intergouvernementaux garantissant aux productions tunisiennes un cadre juridique permettant de propulser l'imagerie locale » (Trabelsi 2008, 5).

A titre d'exemple, au niveau Sud-Sud, « un accord multilatéral de coproduction cinématographique est signé fin mai 2001 avec les Etats de l'Union du Maghreb Arabe; de même, des accords bilatéraux lient la Tunisie à l'Egypte et à la Syrie » (Trabelsi 2008, 5).

Quant au niveau Nord-Sud, le gouvernement tunisien et le gouvernement québécois « ont convenu, le 27 janvier 1992, d'un protocole d'entente » favorisant « le développement de la coopération cinématographique » (Trabelsi 2008, 5).

Aussi, un accord signé à Bruxelles, le 29 septembre 1997, lie la Tunisie et la communauté française du Royaume de Belgique (Trabelsi 2008, 5) et ce en plus des affinités culturelles et historiques qui lient la Tunisie avec ses voisins et amis à l'image de la France ou encore de l'Italie (pour ne citer qu'eux) (Trabelsi 2008, 5) et qui contribuent également et certainement, d'une manière ou d'une autre, à l'expansion et au développement de la production cinématographique tunisienne.

Par conséquent, après avoir obtenu l'aide institutionnelle qui ne couvre au mieux qu'un tiers du budget total dans le cas d'un long-métrage, une autre difficulté subsiste pour les cinéastes tunisiens à savoir celle de rassembler le budget manquant par le biais de fonds étrangers ou de leurs moyens personnels.

Même si l'état tunisien a préparé le terrain pour le cinéaste tunisien en établissant et en signant les

accords intergouvernementaux cités ci-dessus censés préparer un terrain favorable pour la mise en place de mécanismes de coproduction fructueux et fluides, la réalité du terrain est toute autre.

Trouver le coproducteur étranger qui croit en la faisabilité du projet du cinéaste tunisien, arriver à de véritables accords et ce en tenant, bien évidemment, compte des incidences économiques et des compromis esthétiques, culturels... qui devront être faits pour mener à bien le dit projet n'est en réalité pas une mince affaire et rares sont ceux qui ont réussi ou qui réussissent encore ce pari et cet exercice périlleux tout en parvenant à répondre aux besoins des différentes parties prenantes impliqués dans la concrétisation du film en question.

Aussi, un autre obstacle et non négligeable se dresse sur le chemin de la production cinématographique tunisienne à savoir celui des mécanismes de distribution et la garantie d'une exploitation optimale permettant le retour sur investissements et une marge bénéficiaire et donc assurant la rentabilité financière de toute cette démarche.

En effet, les salles de cinéma de moins en moins nombreuses sur l'ensemble du territoire tunisien, le manque d'entretien de certaines d'entre elles, l'attentat qui a visé à la suite de la révolution -et plus précisément le 26 juin 2011- l'une des salles les plus connues et les plus populaires en Tunisie à savoir la salle AfricArt située au centre de Tunis durant la projection du film de Nadia El Fani et qui a mené à la fermeture d'un des espaces les plus favorables à un renouveau cinématographique dans le contexte national, l'obsolescence technologique (les problèmes de son de certaines salles, la grande majorité des salles de cinéma tunisiennes sont mono-écrans ce qui ne peut certainement pas concurrencer en termes de rentabilité avec les grands complexes dotés de plusieurs salles et de plusieurs écrans en même temps...)... sont autant de facteurs qui sont peu propices à la prolifération d'une distribution et d'une exploitation commerciale cinématographiques optimales.

En 2018, une légère amélioration a commencé toutefois à sa faire sentir à ce niveau : le pays comptait dix-huit salles (contre une douzaine en 2011) concentrées dans une grande majorité au centre de Tunis et dans sa banlieue, sauf pour six d'entre elles situées à Sousse, à Monastir, à Menzel Temime, à Hammamet, à Bizerte et à Gabès où une salle de 600 places a ouvert durant cette année dans un Agora (Caillé 2018, 2-3). Aussi, une grande cinémathèque avec deux salles de projection modernes ainsi qu'un grand multiplexe Pathé-Gaumont à huit salles offrant plus de 1 500 places dans le grand centre commercial Tunis City de la grande banlieue de Tunis ont vu le jour durant cette même année permettant aux films nationaux et étrangers de se frayer un chemin vers le spectateur tunisien (Caillé 2018, 2-3).

Aussi, les circuits de distribution en Tunisie sont partagés largement par deux sociétés, à savoir Goubantini films, gérée par l'héritier de la première famille tunisienne d'exploitants depuis 1962, et spécialisée majoritairement dans les films de genre

et dans les films commerciaux (principalement ceux américains) et HAKKA Distribution, créée en 2013, dans le but de rendre accessible au public tunisien une offre alternative de films d'auteur (Caillé 2018, 4)... (même si) jusqu'à environ 2015, la présence des films de divertissement hollywoodiens était dominante sur le marché tunisien ce qui bien évidemment diminue les chances de rentabilité et les recettes espérées d'un film d'auteur tunisien.

En résumé, les cinéastes tunisiens sont ainsi souvent confrontés à différentes sortes de difficultés lors de la réalisation de leurs projets telles que celles relatives à l'obtention des aides financières ou encore celles relatives à l'élévation des coûts de la production cinématographique et à la faible capacité d'amortissement du marché national ce qui explique dans une grande mesure « la stagnation » de l'industrie cinématographique tunisienne et donc la rareté des films tunisiens.

Aussi, les bouleversements socioéconomiques et politiques<sup>7</sup> connus par le pays depuis la révolution ont contribué à l'accroissement de l'incertitude et de la complexité contextuelle financière des différents secteurs d'activité y compris celui de l'industrie cinématographique.

Comment le cinéma tunisien peut-il transcender cette situation afin de suivre la marche du monde et de permettre aux graines d'un nouveau d'éclore ?

## 2. Le cas du film Dachra: Vers un nouveau cinéma indépendant tunisien ?

« Entre 2011 et 2016, la production cinématographique en Tunisie s'est élevée à 45 long-métrages de fiction et 41 longs-métrages documentaires » (Caillé 2018, 4).

En 2017, on détecte la production de « 37 longs-métrages et 41 courts-métrages (et ce qu'il s'agit de films ayant bénéficié d'une subvention du ministère ou non) tournés en Tunisie, des chiffres qui indiquent une certaine vitalité du secteur » (Caillé 2018, 4).

Ce constat nous montre que, malgré la révolution et les différents bouleversements socioéconomiques et politiques auxquels a fait face le pays durant cette période, la grande force du cinéma tunisien est qu'il semble être privilégié puisqu'il est porté par quelque chose qui le dépasse à savoir la mutation profonde et rapide de la société tunisienne.

Ainsi, de plus en plus de jeunes talents tunisiens militent pour contourner la stagnation et l'immobilisme à travers notamment l'instauration de nouveaux modes de financement et de nouvelles manières de gérer le processus créatif.

Face aux nouvelles réglementations qui tardent à venir et à une inadéquation entre d'une part, les besoins et la demande des cinéastes tunisiens et d'autre part, l'offre et les réponses institutionnelles et structurelles, de plus en plus de jeunes créatifs tunisiens s'affranchissent des « modes d'emploi » traditionnels et se tournent vers un cinéma indépendant<sup>8</sup> libre et

libéré. Le renouveau du cinéma tunisien indépendant est ainsi amorcé.

Une nouvelle génération de cinéastes tunisiens, ouverte sur le monde, portée par une émancipation de l'imaginaire cinématographique, des histoires et des films de plus en plus ficelés et soignés et brillant dans les festivals aussi bien à l'échelle nationale qu'à l'échelle internationale, est bien là.

Mais qu'en est-il alors du cas du film Dachra du jeune réalisateur Abdelhamid Bouchnak ?

Le film « Dachra » d'Abdelhamid Bouchnak sorti en 2018 est le parfait exemple de cette vague de renouveau à la tunisienne.

Après le succès de sa série « Hedhoukom » et de son court-métrage « Bonbon », le premier long-métrage du jeune réalisateur tunisien a été couronné par une reconnaissance et une sélection à la Semaine Internationale de la Critique en marge de la Mostra de Venise celle-là même qui a dévoilé un grand nombre de réalisateurs de renommée dont John Ryman, Abdellatif Khechiche...ect.<sup>9</sup>

« Dachra » est un film qui interpelle tant par sa qualité et sa créativité artistique que par son innovation et sa prouesse financière.

En effet, « le film a été entièrement réalisé sur la base de fonds propres avec un budget de 100000 dinars. Il a également été produit, tourné et monté en trois semaines »<sup>10</sup>. Il a été, aussi, coproduit par deux jeunes sociétés de productions<sup>11</sup> et a été distribué par Hakka distributions ce qui a facilité son accès aux circuits de distribution notamment sur le territoire tunisien.

Le réalisateur a volontairement et consciemment opté pour cette expérience d'indépendance financière -suivant ainsi les pas d'Alaeddine Slim dans « The last of us » cette expérience unique<sup>12</sup> également dans le cadre du cinéma indépendant tunisien - afin de démontrer qu'il est possible de rompre avec les usages traditionnels dans le domaine de la production cinématographique et qu'un nouveau cinéma est tout à fait possible en Tunisie.

Il est, à ce titre, considéré comme étant le premier film tunisien rentable en vingt ans (financièrement et en nombre d'entrées)<sup>13</sup>, sans pour autant avoir bénéficié de subventions de l'État tunisien, d'aides de la part de sponsors et de fonds tunisiens ou étrangers.

Sa grande force réside dans sa mise en relief de l'identité et de la culture tunisienne : il y puise sa capacité à se réinventer et à inventer par la même occasion de nouveaux codes esthétiques, rythmiques, thématiques ... divers et variés à travers une histoire authentique construite autour des peurs, des croyances, des valeurs et des superstitions communes et populaires.

Il a ainsi réussi le double exploit<sup>14</sup> artistique et financier en étant le précurseur d'un genre cinématographique dans le contexte tunisien à savoir celui de l'horreur -et tout ce qui en découle en termes d'innovation technologique, esthétique et créative- (parvenant aussi, au passage, à réussir le pari de l'exportation et de la consécration du cinéma et du dialecte tunisiens à travers les festivals étrangers) et en battant tous les records historiques de rentabilité

financière contournant par la même occasion un certain nombre de difficultés entravant sa distribution (à savoir le nombre restreint et en diminution des salles de cinéma en Tunisie).

Abdelhamid Bouchnak est un des leaders de cette jeune génération qualifiée même de « nouvelle vague à la tunisienne »<sup>15</sup> dont les facteurs clés de succès résident non seulement dans leurs qualités entrepreneuriales -leur permettant de penser différemment leurs produits et de compresser de façon optimale et originale leurs coûts- mais aussi dans leurs capacités à s'entourer « d'un réseau de coopératives » de passionnés voués à la concrétisation du projet faisant abstraction des conditions pénibles des tournages, des moyens limités, du nombre restreint des intervenants et des difficultés de paiement<sup>16</sup>.

Le jeune réalisateur semble avoir pu déceler, intégrer et utiliser intelligemment les spécificités et les changements que connaît le contexte tunisien.

Il a ainsi su profiter des tendances conjoncturelles positives à savoir :

- L'existence de signaux favorables de croissance de la demande de biens et de services créatifs et culturels en Tunisie et ce malgré une visibilité et un pouvoir d'achat limités<sup>17</sup>.
- L'accroissement de l'intérêt des tunisiens pour les biens et services créatifs et culturels : un accroissement accompagné d'une hausse de leurs dépenses lors de leurs temps libre (ce qui contribue à consolider davantage l'attrait et le potentiel économique de la culture<sup>18</sup>). La fréquentation des salles de cinéma a d'ailleurs sensiblement augmenté ces dernières années passant, à titre d'exemple, de 22.680 à 27.000 spectateurs entre la période allant de 2013 à 2015<sup>19</sup> et ce malgré la baisse considérable du nombre des salles de cinéma<sup>20</sup>.

Il a également su contourner les spécificités contextuelles complexes relatives aux modes de financement et à la rentabilité financière du film : une complexité due notamment aux lacunes législatives, aux retards et aux délais administratifs considérables, au fonctionnement parfois flou du secteur économique culturel et à un réel manque de vision globale, stratégique et fédératrice permettant de transformer le cinéma tunisien en un secteur à fort taux d'employabilité et à fortes opportunités sociales, économiques et culturelles.

L'expérience de « Dachra » est un cas à part dans l'histoire du cinéma tunisien et il est important de pouvoir en tirer les leçons.

Certes, il n'existe pas de recettes miracles pour pouvoir prétendre à la réalisation d'une œuvre aussi complexe et riche de nuances que celle d'un film mais dans tous les cas historiques où un nouveau cinéma a émergé dans une situation de crise, cela s'est passé de la même manière<sup>21</sup>... Il n'y a eu de renouveau que quand des nouveaux cinéastes ont inventé des manières nouvelles de faire des films<sup>22</sup>.

S'affranchir des schémas classiques dans le domaine de la production cinématographique est tout à fait possible et envisageable en Tunisie et l'expérience l'a récemment prouvée.

Afin d'y arriver, certaines qualités stratégiques et entrepreneuriales sont nécessaires à tout réalisateur désireux de porter sa vision artistique à l'écran. Celles-ci lui permettront d'assurer l'optimisation de la chaîne du film notamment lors de ces phases critiques de production, de distribution et d'exploitation et d'éviter ainsi la surenchère des coûts et la baisse de la rentabilité.

Dans cette optique, le choix des acteurs est vital et doit répondre à la double ambition artistique et budgétaire.

Aussi, il est nécessaire de connaître son public, ses attentes, ses besoins et son histoire afin de pouvoir construire une histoire authentique inspirée d'un vécu culturel commun permettant au spectateur de s'y identifier.

## Conclusion

Pour résumer, si l'expérience d'Abdelhamid Bouchnak -à travers son premier long-métrage « Dachra » -permet d'apporter un vent de fraîcheur au cinéma indépendant en Tunisie, c'est justement grâce à sa capacité à s'affranchir des « modes d'emploi » préétablis et à la faculté du jeune réalisateur à évoluer de façon autonome tout au long de l'aventure cinématographique : une autonomie peut-être tout aussi actuelle que nécessaire au cinéma tunisien qui, aujourd'hui, plus que jamais a besoin d'un nouveau souffle, d'une stratégie appropriée permettant de le transformer en une véritable opportunité<sup>23</sup> sociale, économique et culturelle<sup>24</sup>.

## Notes finales

<sup>1</sup> BEN JEMAA, Abderazzak, Contribution à une mise à niveau du cinéma tunisien, Luxor production- Collection Contributions, 2008.

<sup>2</sup> BEN JEMAA, Abderazzak, Contribution à une mise à niveau du cinéma tunisien, Luxor production- Collection Contributions, 2008.

<sup>3</sup> En 2007, à titre d'exemple, le tournage de films étrangers au Maroc a rapporté plus d'un milliard de dollars (Source : BEN JEMAA, Abderazzak, Contribution à une mise à niveau du cinéma tunisien, Luxor production- Collection Contributions, 2008.).

<sup>4</sup> BEN JEMAA, Abderazzak, Contribution à une mise à niveau du cinéma tunisien, Luxor production- Collection Contributions, 2008.

<sup>5</sup> Source : [www.inkyfada.com](http://www.inkyfada.com).

<sup>6</sup> Etude menée par la BIAT (Juin 2018) portant sur le potentiel des industries culturelles en Tunisie.

<sup>7</sup> Aussi bien politiques que sociologiques.

<sup>8</sup> Film dont la plus grande partie du financement ne provient pas des principales sociétés de production.

<sup>9</sup> Source : Huffpostmaghreb.

<sup>10</sup> Interview de Abdelhamid Bouchnak dans Middle East eye.

<sup>11</sup> Shkoon productions et SVP productions.

<sup>12</sup> Unique en termes des prouesses qui ont été réalisés dans le domaine de la production (compression des coûts, raccourcissements des délais de tournage, recours à des acteurs non professionnels...ainsi qu'en termes esthétiques,

thématiques et narratifs puisque le jeune cinéaste aborde le sujet de l'immigration clandestine et de l'exil des personnes marginalisées en terres inconnues dans l'espoir d'une vie meilleure. Cette représentation poétique et crue de la thématique portant sur la question de l'immigration sur le grand écran a d'ailleurs été considérée comme étant complètement novatrice lors de la sortie du film et lui a valu la reconnaissance internationale durant des festivals et des événements cinématographiques de renommée (dont, entre autres, le prix Mario Serandrei pour la meilleure contribution technique à la semaine internationale de la critique de la Mostra de Venise, le Tanit d'OR aux journées cinématographiques de Carthage ou encore le prix du meilleur film arabe au Festival du cinéma africain de Cordoue. Le film *The last of us* d'Alaeddine Slim a d'ailleurs été sélectionné à sa sortie pour faire partie de la course pour l'Oscar du meilleur film en langues étrangères.

<sup>13</sup> « Dachra » est ainsi le premier film tunisien rentable de ces vingt dernières années : en réalisant 100.000 entrées et ce en seulement 17 jours depuis sa sortie tunisienne le 23 Janvier 2019 (Source : Hakka distribution).

<sup>14</sup> Le film bat clairement tous les records en la matière surtout qu'il s'agit là d'un premier long métrage de fiction de ce jeune réalisateur et que tout le processus d'écriture, de production, de réalisation et de présentation au public n'a duré qu'un an.

<sup>15</sup> Belkadi, Néjiba, *Malgré privations et blocages, le cinéma tunisien poursuit sa mue*, Leaders, 2017.

<sup>16</sup> Belkadi, Néjiba, *Malgré privations et blocages, le cinéma tunisien poursuit sa mue*, Leaders, 2017.

<sup>17</sup> Etude menée par la BIAT (Juin 2018) portant sur le potentiel des industries culturelles en Tunisie.

<sup>18</sup> Etude menée par la BIAT (Juin 2018) portant sur le potentiel des industries culturelles en Tunisie.

<sup>19</sup> Selon les chiffres officiels publiés par le ministère de la Culture cités par [www.inkyfada.com](http://www.inkyfada.com).

<sup>20</sup> Passant d'une centaine de salles (de 120 à 150) durant les années 70 à 22 salles en 2019 dont 13 sont sur le grand Tunis.

<sup>21</sup> En Italie dans les années 40, en France dans les années 50, au Brésil dans les années 60, en Corée du Sud dans les années 80, etc.

<sup>22</sup> Ismael (2015)- jeune auteur et cinéaste tunisien- à propos de son film « *Babylon* » (Source : Tunis Webdo).

<sup>23</sup> « Car aucune industrie n'a un potentiel aussi grand que le cinéma, laissant loin derrière l'industrie du bâtiment, censée pourtant avoir une grande capacité d'entraînement sur l'économie » ( Ben Jemaa 2008, 10).

## Bibliographie

Bazin, André. 1985. *Qu'est ce que le cinéma ?*. Paris : Cerf.

Creton, Laurent. 2003. *L'économie du cinéma*. Paris : Nathan.

Deleuze, Gilles. 2011. *Différence et répétition*. Paris : PUF.

Khlifi, Omar. 1970. *L'histoire du cinéma en Tunisie*. Tunis: Société tunisienne de diffusion.

Khayati, Khémâis. 1996. *Cinéma Arabes: Topographie d'une image éclatée*. Paris : L'Harmattan Collection Champs Visuels.

Kheli, Hédi. 2007. *L'abécédaire du cinéma tunisien*. Tunis : Simpact.

## Articles et références

Ben Jemaa, Abderazzak. 2008. « Contribution à une mise à niveau du cinéma tunisien ». Dans Luxor production-collection Contribution.

Riddene Raissi, Faten. 2019. « Quand Dachra oscille entre coin de magie noire et titre de film « horteur » : lecture esthétique et analytique ». Dans Colloque international

Cinéma et société (Maroc).

Brahimi, Salem. 2008. « La crise dans le cinéma ». dans Le magazine de la communication de crise et sensible Vol 16 19-33.

Caillé, Patricia. 2018. « De la distribution commerciale dans la valorisation des films tunisiens en Tunisie et en Europe : regards croisés ». dans revue science et bien commun.

Trabelsi, Anouar. 2008. « Le cinéma tunisien est-il européen ? ». dans Les enjeux de l'information et la communication volume 1.

## Filmographie

*Dachra*. (1982)., Réalisé par Abdelhamid Bouchnak., Tunisie: Shkoon Productions et SVP Productions. DVD.